



**SYNTEC-INGÉNIERIE**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 Novembre 2013

**Syntec-Ingénierie vient de signer la charte RGE  
'Reconnu Garant de l'Environnement' pour les professions de prestations intellectuelles**

Syntec-Ingénierie s'est investie dans l'élaboration de la Charte RGE 'Reconnu Garant de l'Environnement' pour les prestations intellectuelles. Menées sous l'égide de l'ADEME et de la DHUP, les discussions avec les partenaires de la maîtrise d'œuvre et les organismes de qualification ont permis de dégager un consensus sur la base d'une démarche volontaire.

Le lancement aujourd'hui de cette charte 'RGE études' dans le cadre de BATIMAT 2013 permet de qualifier des bâtiments dont les prestations d'études dès la conception des projets concourent à la performance énergétique des bâtiments et des installations d'énergie renouvelable.

Des qualifications 'RGE', signes de qualité supplémentaire pour les maitres d'ouvrage, sont ainsi mises à disposition des sociétés d'ingénierie qui souhaitent encore mieux valoriser leurs compétences dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Syntec-Ingénierie souhaite que la démarche soit menée jusqu'à son terme avec la mise en place de l'éco-conditionnalité lorsque les pouvoirs publics seront prêts.

**A propos de Syntec-Ingénierie:**

Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle qui regroupe les sociétés d'ingénierie de la construction et de l'industrie. Un secteur de 350 000 emplois et qui réalise un chiffre d'affaires de 40 milliards d'euros en France dont plus de 45% à l'International. (source INSEE)

Contact Presse : Philippine Guibert, ☎ 01 44 30 49 77 ✉ [p.guibert@syntec-ingenierie.fr](mailto:p.guibert@syntec-ingenierie.fr)